

# MA FACTURE POUR 1 MOIS, CA RESSEMBLE À QUOI ?

Chez Urban Solar Energy, on prône la transparence. Le stockage virtuel vous fait l'effet d'un bond dans le futur, mais vous avez du mal à vous y retrouver ? C'est parti pour une visite guidée des points clés ! On est là pour vous aider à apprivoiser votre nouvelle source d'énergie !

## HEURES PLEINES - HEURES CREUSES

COMPTEUR	PROVENANCE	CADRAN	ANCIEN INDEX	NOUVEAU INDEX	CONSOMMATION	SURPLUS
	Heures creuses	Réel le 10/07/2025	7 245	Réel le 10/08/2025	7 501	256
	Heures pleines	Réel le 10/07/2025	9 703	Réel le 10/08/2025	9 901	198
	Injection	Réel le 10/07/2025	3 522	Réel le 10/08/2025	4 379	
TOTAL CONSOMMATION					454	857

Votre surplus non autoconsommé

857  
Votre consommation du mois

DONNÉES TECHNIQUES	
<b>Fourniture</b>	
Puissance souscrite	9 kVA
Option tarifaire	MU
<b>Production</b>	
Puissance centrale PV	7,0 kWc

  

Charge du mois précédent	255 kWh
Charge de la période	857 kWh
Décharge de la période 454 kWh	
Charge actuelle	658 kWh

Reste à consommer sur votre prochaine facture

### 1. ABONNEMENT

Le prix de votre **abonnement** est calculé à la journée sur une **base annuelle**. C'est l'abonnement indiqué sur votre **grille tarifaire** \* 12 / 365 jours.

### 2. CONSOMMATION

C'est la **différence** entre votre **consommation totale** et ce qui a été puisé dans votre **stockage virtuel** ! Le **surplus** est récupéré quand la production est nulle, **prioritairement en heures creuses**. Si votre consommation est à **zéro** cela signifie que vous avez **puisé l'équivalent** dans votre batterie virtuelle.

### 3. VOTRE SURPLUS

C'est la facturation de **l'acheminement de vos kWh de batterie virtuelle** vers votre point de livraison. Le tarif d'acheminement est **fixé par décret** et évolue chaque année au 1er aout.

### 4. TAXES ET CONTRIBUTIONS

Elles sont dues pour **tous les kWh soutirés** qui ont été vus par le compteur, soit votre **consommation** et **votre stockage virtuel**.

VOTRE FACTURE DÉTAILLÉE					
<b>Abonnement</b>					
Abonnement	Période facturée	Consommations	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA
	10/08/2025 - 09/09/2025	31 J	0,49121	15,23	20,0%
Abonnement stockage virtuel	10/08/2025 - 09/09/2025	31 J	0,23014	7,13	20,0%
				<b>22,36 €</b>	
<b>Consommation</b>					
Consommation Heures Creuses	11/07/2025 - 31/07/2025	0 kWh	0,10760	0,00	20,0%
Consommation Heures Pleines	11/07/2025 - 31/07/2025	0 kWh	0,14510	0,00	20,0%
Consommation Heures Creuses	01/08/2025 - 10/08/2025	0 kWh	0,10630	0,00	20,0%
Consommation Heures Pleines	01/08/2025 - 10/08/2025	0 kWh	0,14340	0,00	20,0%
				<b>0,00 €</b>	
<b>Votre surplus</b>					
Stockage virtuel					
Acheminement Stockage virtuel (Enedis)	11/07/2025 - 31/07/2025	173 kWh	0,03570	6,18	20,0%
HC Acheminement Stockage virtuel (Enedis)	11/07/2025 - 31/07/2025	134 kWh	0,05040	6,75	20,0%
HP Part Energie Acheminement Stockage virtuel (Enedis)	11/07/2025 - 31/07/2025	307 kWh	0,00000	0,00	
Stockage virtuel (Enedis) HC	01/08/2025 - 10/08/2025	83 kWh	0,03500	2,90	20,0%
Acheminement Stockage virtuel (Enedis) HP Part Energie	01/08/2025 - 10/08/2025	64 kWh	0,04940	3,16	20,0%
		147 kWh	0,00000	0,00	
				<b>18,99 €</b>	
<b>Taxes et contributions</b>					
		Taux			
Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)		307 kWh	0,03370	10,35	20,0%
Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)		147 kWh	0,02998	4,41	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)	21,93%			2,94	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)	21,93%			0,00	5,5%
				<b>17,70 €</b>	
<b>Montant Total Hors TVA</b>				<b>59,05 €</b>	

**DOCUMENT A CONSERVER 5 ANS**

La **TICFE** : La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité s'applique sur la consommation totale en kWh.  
La **CTA** : 21,93 % de la part fixe de l'acheminement.

**Vous pouvez nous régler**

- Par prélèvement automatique à chaque facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Urban Solar Energy n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur de l'énergie : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) - Médiateur de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 Paris cedex

- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €